

Les Iris,
102 rue de la Richelaudière,
St. Etienne. Loire.

le 12 Décembre 1962.

Monsieur Salvan,
Architecte en Chef des Musées Nationaux
Passage du Prieuré,
Rodez, Aveyron.

Monsieur,

Par une lettre en date du 7 Août 1961, j'ai alerté la Direction des Monuments Historiques et Sites de France, à propos des mutilations faites au Site de Salles-la-Source, en particulier à son réseau de cascades, par la Sté Hydroélectrique de Salles-la-Source. Cette lettre qui a dû vous être transmise, est restée sans réponse.

Depuis, la Sté Hydroélectrique sus-nommée a obtenu, par arrêté préfectoral "l'autorisation" de continuer ses activités, inconditionnellement... Je crois savoir cependant que la Sté s'est engagée à laisser couler les cascades le dimanche et les jours de fêtes... C'est peu lorsqu'il s'agit d'une captation abusive d'"eaux publiques et courantes"... qui autrefois (avant l'installation de la conduite forcée) coulaient toute l'année, plus ou moins, avec tous les étés une période de basses eaux en Août, n'excédant pas deux à trois semaines; mais qui ne tarissaient jamais complètement.

Puis-je vous demander, Monsieur l'Architecte en Chef, si, dans l'engagement signé par la Sté Hydroélectrique, les heures et le débit des cascades a été précisé? Actuellement, la vanne d'ouverture, probablement en partie obstruée produit un gargouillement fort désagréable à entendre. J'aimerais savoir également si les travaux de spéléologie entrepris à l'origine des Gorges de Marite et du Loup, ne visent pas à l'érection d'un nouveau barrage intérieur, supprimant ces deux Gorges?

J'espère, Monsieur l'Architecte en Chef, que vous voudrez bien donner à ces questions, toute l'attention qu'elles méritent, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A. Coudeville
A. Coudeville
(M^{me} Jean Coudeville)